



Alliance pour la réduction des pesticides, c/o Secrétariat SSIGE, Grütlistrasse 44, Case postale 2110, 8027 Zurich

Monsieur le Conseiller fédéral
Johann N. Schneider-Ammann
Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche
Palais fédéral, aile est
3003 Berne

cc.:

Monsieur Bernard Lehmann, directeur de l'OFAG
Madame Eva Reinhard, directrice suppléante de l'OFAG

Zurich, 27 septembre 2017

***Lettre ouverte
Organe indépendant pour l'homologation des pesticides***

Monsieur le Conseiller fédéral,

Ces derniers mois ont été émaillés de plusieurs déclarations émanant de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) à propos des pesticides. A en juger ces déclarations, nous avons tout lieu de craindre un manque d'impartialité de la part de l'OFAG dans ce dossier:

- [Emission Kassensturz du 13 juin 2017](#) consacrée aux „pesticides dans l'eau“: voici en substance comment l'OFAG décrit la pesée des intérêts dans le cadre de la procédure d'homologation: „*Nous savons que nous sommes dans un domaine où les risques sont majeurs et où il faut être circonspect. Pour certaines substances, nous procédons à une pesée des intérêts, notamment à la lumière des conséquences qu'entraînerait la suppression de ces substances pour l'agriculture. Il s'agit ici bien sûr de préserver les rendements agricoles.*“ En clair, l'OFAG fait fi de son mandat légal en donnant plus d'importance à la protection des cultures qu'à la protection de l'environnement et des eaux en particulier.
- Journée d'information de l'EAWAG du 5 septembre 2017 consacrée au thème « protection des eaux et agriculture »: Madame Reinhard a expliqué devant toute l'assemblée que l'homologation sous conditions permet de garantir en tout temps l'absence d'effets

secondaires inacceptables sur les organismes aquatiques, compte tenu d'une utilisation correcte, alors qu'elle-même avait confirmé lors de l'émission Kassensturz du 13 juin que ce n'est pas toujours le cas. En clair, l'actuel système d'homologation repose visiblement sur une évaluation inadéquate des risques.

- [Emission radiophonique SRF Trend du 9 septembre 2017](#): Le journaliste demande à Madame Reinhard si l'agriculture biologique a une part de responsabilité dans l'utilisation massive de pesticides en Suisse, ce à quoi elle répond en substance: „Oui, tout à fait, un tiers des pesticides vendus sont utilisés dans l'agriculture biologique.“ Cette déclaration n'est pas correcte, car il s'agit certes de substances actives qui sont aussi homologuées pour l'agriculture biologique, mais qui sont utilisées en quantités bien plus grandes dans l'agriculture conventionnelle.

Summa summarum, ces déclarations nous font douter que l'OFAG soit à même d'aborder la question des pesticides et en particulier leur homologation avec toute l'impartialité, l'objectivité et la sensibilité requises par une telle problématique. Selon le principe de précaution instauré par la constitution et rappelé dans l'ordonnance sur les produits phytosanitaires (art. 1, al. 4, OPPh), l'OFAG ne saurait évaluer un pesticide de manière partielle en privilégiant la production agricole.

Nous invitons par conséquent le Conseil fédéral à réorganiser l'homologation des pesticides, en la déléguant à un organe indépendant de l'OFAG et en instaurant une procédure d'homologation transparente. Celle-ci doit notamment permettre aux autorités et à tous les acteurs concernés de faire valoir leur point de vue en temps voulu dans le cadre des homologations.

Une telle séparation a déjà été recommandée en 2016, dans une étude d'Interface. Elle s'est généralisée depuis longtemps dans la plupart des pays et fait d'ores et déjà partie des bonnes pratiques. Par ailleurs, un organe indépendant d'homologation, s'appuyant sur des processus transparents, mettrait l'OFAG à l'abri des critiques les plus diverses, ce qui allègerait le développement de la politique agricole.

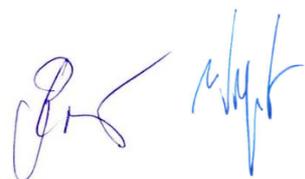
Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien accorder à notre proposition et vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'expression de notre haute considération.



Martin Forter
Directeur
Médecins en faveur de l'environnement



Sonia Burri-Schmassmann
Présidente
Apisuisse



Heinz-Jürgen Brauch (directeur)
Roman Wiget (président)
AG Wasserwerke Bodensee-Rhein (AWBR)



Martin Bossard
Responsables des affaires politiques
Bio Suisse



Werner Müller
Directeur
BirdLife Suisse



Markus Allemann
Codirecteur
Greenpeace Suisse



Urs Leugger
Secrétaire central
Pro Natura



Sara Stalder
Directrice
Fondation pour la protection des consommateurs



Laurent Gaberell
Chef du secteur agriculture
Public Eye



Philipp Sicher
Directeur
Fédération suisse de pêche



Andreas Bosshard
Directeur
Vision Landwirtschaft



Martin Sager
Directeur
SSIGE



Thomas Vellacott
CEO
WWF Suisse